

du centre-  
est désor-  
du plan de  
it prochain-  
ré. Il a éga-  
était pas,  
ré par le  
fonction-  
bien un  
œur en



Le Conseil général dans sa nouvelle composition



Deux demandes de crédit qui lui étaient soumises.

**Le Conseil général vote à l'unanimité**

pour la première étape de la restauration de la Collégiale

# La Collégiale refait une beauté

La Collégiale a souffert des outrages du temps et nécessite une intervention majeure qui ne saurait attendre. Le Conseil général l'a bien compris, qui est entré en matière lundi sans chipoter sur un crédit d'investissement de 8,3 millions de francs (dont la moitié sera couverte par des subventions fédérale et cantonale) pour la première étape des travaux.

Les travaux de restauration de l'édifice emblématique de Neuchâtel se dérouleront en trois étapes sur 12 ans. La première étape porte sur la restauration de l'enveloppe extérieure de l'église et du cloître. Elle commencera début 2009 pour se terminer début 2011. Deux autres étapes suivront. La restauration des parements et des aménagements intérieurs ainsi que la créa-

tion de nouveaux locaux (2012 à 2017) et la consolidation des enceintes et aménagements extérieurs (2017 à 2020).

## Esplanade sans voitures

Tous les groupes ont salué la qualité du travail effectué jusqu'ici avant d'apporter leur soutien unanime à cette restauration ainsi qu'au crédit pour la 1<sup>re</sup> étape. Steven Bill (UDC) a toutefois rappelé qu'un entretien régulier du patrimoine bâti coûtait moins cher qu'une intervention importante une fois par siècle. François Konrad (Pop-VertsSol) a demandé que l'esplanade soit mieux mise en valeur et que l'on y supprime les places de parc actuelles. Anelise Blohm Gueissaz (ULR) a regretté que le Conseil communal ait puisé dans le crédit d'études de 812'000

francs pour financer des interventions urgentes. Elle a par ailleurs demandé si les travaux pouvaient démarrer avant que l'on sache exactement à quelle hauteur ils seront subventionnés.

## Plan de mobilité

Au nom du Conseil communal, Valérie Garbani a fait remarquer que le montant sollicité entrait parfaitement dans la planification financière. La directrice de l'Environnement a ajouté qu'il n'était pas prévu de supprimer les places de parc de l'esplanade durant la 1<sup>re</sup> étape des travaux, sous réserve des besoins du chantier. En revanche, la 2<sup>e</sup> étape devrait permettre de supprimer le parcage à cet endroit. La Ville souhaite aller dans ce sens et en discutera avec l'Etat qui entend mettre en place un plan de mobilité pour ses employés.

## Fouilles archéologiques

Les cérémonies marquant le millénaire de Neuchâtel commenceront le 24 avril 2011. Les travaux de la 1<sup>re</sup> étape doivent donc débiter sans retard pour être terminés à cette date. Il ne sera donc pas possible d'attendre la décision définitive de la Confédération. Les travaux débiteront dès après l'adoption du crédit par le Grand Conseil, a ajouté Valérie Garbani. Quelques fouilles archéologiques seront entreprises dans le sol du cloître. Un montant de 287'000 francs (compris dans le crédit sollicité) est prévu à cet effet. Quant aux dépenses consenties en urgence (30'000 francs), la procédure a été respectée car elles figuraient dans un compte d'attente au jour du bouclerment.